

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21784 - 80ÈME ANNÉE

LA SECTION PCR SAINT-LOUIS LA RIVIÈRE A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



une adhérente récemment décédée, Madame CEHO Honorine, et a souligné l'importance de préserver la mémoire des camarades militants ayant œuvré pour les luttes qui nous permettent de bénéficier de certains avantages aujourd'hui.

Après la présentation du bilan 2024 par la camarade Élisabeth, François a fait état

Le 8 mars 2025, les adhérents du PCR, de Saint-Louis et de la Rivière, ont tenu leur assemblée générale. L'ordre du jour comprenait la présentation du bilan d'activité pour l'année 2024, un point sur les adhésions 2025 ainsi que le centenaire de la naissance de Paul Vergès. Les participants ont évoqué le report de la marche pour le climat, discuté des élections municipales de 2026 et de la place de la femme dans la société réunionnaise, en soulignant l'apport du PCR dans les luttes sociales et l'émancipation des femmes. Un nouveau calendrier d'actions a également été établi.

L'assemblée a débuté par la prise de parole du camarade François Valeama, secrétaire de section, qui a présenté les membres de la table, notamment Élie Hoarau, Lauridana, et Élisabeth. François a rendu hommage à

des adhésions de l'année écoulée et a exprimé la volonté de doubler le nombre d'adhérents pour 2025, en précisant que la campagne d'adhésion se fera sous le signe des 80 ans de la parution du journal "Témoignage". A ce sujet, il a rappelé la décision du Comité Central de sortir une édition mensuelle. Il s'agit de garantir la continuité d'une communication sur support papier et de fournir à la population réunionnaise des informations fiables.

Un moment de réflexion a porté sur le cyclone Garance et ses graves répercussions. Le Sud a été plutôt épargné, contrairement à l'Est-Nord-Ouest. Notre assemblée a exprimé son soutien aux populations victimes et adressé sa sympathie aux familles endeuillées.

Le centenaire de la naissance de Paul



Vergès a également été abordé. La section a commencé la campagne d'affichage dans différents quartiers et a prévu de porter la solidarité aux villes limitrophes. Cette activité de communication vise à garder vivant la mémoire du camarade défunt dans la population réunionnaise. Elle permet de transmettre le goût du militantisme aux jeunes générations.

Un débat a eu lieu sur les élections municipales de 2026. Une résolution a été adoptée à l'unanimité. En voici un extrait :
 Extrait de la résolution : *« Après différentes discussions avec les camarades de Saint-Louis et de la Rivière et ceux intéressés par les élections municipales de 2026, nous convenons de la nécessité d'un débat sur les possibilités de nous associer ou non à des partis, groupements ou mouvements pour garantir notre présence sur les territoires Saint-Louisiens et Rivérois. Nous sommes conscients qu'il y aura de nombreux candidats, mais notre message ne sera entendu que si nous accordons une importance particulière à notre idéologie de gauche, au respect de la parole donnée et au respect à accorder aux différentes composantes du futur rassemblement. Des discussions ont déjà été entamées avec d'autres partis de gauche, mais nous ne pouvons accorder de crédit à ceux qui ont trahi le parti de Paul Vergès. Par conséquent, la section PCR de Saint-Louis la Rivière n'accordera aucune confiance aux traîtres qui cherchent à détruire le travail de nos camarades. Le PCR demeure le fer de lance de notre société réunionnaise, et tant qu'il y aura une section à Saint-Louis, nous nous engageons à garantir notre représentation à chaque élection. »*

Les adhérents réunis en AG ont confirmé le camarade François Valeama, dans ses fonctions de secrétaire de la section. Élisabeth Sinipayen a été désigné secrétaire de bureau. Lauridana est en charge du suivi des adhésions, avec Louis Valeama et Patrick Léonie, autres membres du bureau.

L'assemblée a également célébré la date du 8 Mars, Journée internationale des droits de la femme. Un exposé sur ce sujet a été présenté par Lauridana, suivi d'un éloge des femmes, particulièrement de la défunte camarade Isnel Amelin, souligné par le camarade Élie Hoarau.

En conclusion, François a réaffirmé la volonté de la section de promouvoir la mémoire du PCR et de ses militants, de continuer à réfléchir au développement de La Réunion, d'organiser des conférences sur des thématiques pertinentes pour la population saint-Louisiennes et Rivéroise et de garantir l'accès à des informations fiables.

L'assemblée générale s'est clôturée par un moment convivial, accompagné de la prestation du camarade Denis Irouva : à 95 ans, il a interprété l'hymne communiste "l'internationale".

La section PCR de Saint-Louis-la Rivière tient à remercier tous les adhérents et les représentants la délégation des sections de Saint-Pierre et du Tampon. Une mention particulière a été accordée à la présence du camarade Élie Hoarau, président du PCR.

COURRIER DE LA PLATEFORME RÉUNIONNAISE AU MINISTRE DES OUTRE-MER MANUEL VALLS

la plateforme
réunionnaise



Après les premières réparations d'urgence qui permettront de rétablir progressivement l'alimentation en eau potable, en électricité, les réseaux de télécommunications, la remise en circulation des routes et des transports, le nettoyage de tous les déchets, l'heure sera bientôt à la reconstruction : logements, réseaux routiers, entreprises, exploitations, équipements publics...

Un immense chantier s'annonce. Il nous faut impérativement tirer les enseignements de ces phénomènes extrêmes ! Après Belal, Chido, et aujourd'hui Garance, notre bassin océanique a connu des météores destructeurs, laissant derrière eux un paysage de chaos, des dégâts considérables et une population meurtrie. Nous le savons, ces phénomènes météorologiques, vont se reproduire et s'intensifier en particulier du fait du dérèglement climatique. Face à ce constat, nous devons mieux protéger notre territoire et sécuriser nos populations.

La protection des Réunionnaises et Réunionnais est aujourd'hui une priorité collective. Nous devons donc réorienter les budgets des collectivités, ceux de l'État et ceux de l'Europe.

Nous devons d'ores et déjà mobiliser des fonds afin de prévenir les inondations. C'est

la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), compétence confiée aux intercommunalités depuis 2018. Cette compétence doit s'accompagner, au-delà des aides de l'Europe, d'un fonds dédié que nous estimons à plusieurs centaines de millions d'euros pour sécuriser les populations exposées aux risques d'inondations par les rivières, ravines et submersion marine.

Est-ce raisonnable de reconstruire le réseau électrique de la même manière ? Peut-on accepter plus longtemps un réseau de distribution vétuste et fuyard ? Comment protéger notre agriculture qui paye un prix fort à chaque épisode cyclonique ? Comment préserver notre agriculture et notre biodiversité des impacts de la violence de ces événements ? Comment préserver l'eau, ressource vitale, en période de grande sécheresse comme lors de grands événements cycloniques ?

Nous devons nous emparer de ces problématiques, travailler ensemble afin de trouver les meilleures solutions possibles pour sécuriser ces réseaux dont dépendent directement une partie de l'alimentation en eau et en électricité.

Il est urgent de réaliser, d'actualiser un diagnostic précis et partagé des risques encourus par nos populations pendant un phénomène cyclonique. C'est avec ce diagnostic que nous pourrions orienter l'action politique, revoir les conditions d'aménagement de notre territoire afin d'augmenter notre résilience face à ces événements et mobiliser les moyens nécessaires et ainsi apporter des solutions durables. Ce diagnostic nous permettra de définir les réponses à apporter à la question de plus en plus pressante du relogement des populations exposées au dérèglement climatique.

C'est en travaillant de manière transparente et en faisant preuve de responsabilité et de pragmatisme que nous serons à la hauteur

des enjeux. Nous demandons à nouveau une réunion de la Conférence Territoriale de l'Action Publique élargie à l'ensemble des collectivités et aux citoyens pour co-construire une plus grande protection du territoire réunionnais et de ses habitants et contribuer activement à l'inscription prioritaire des voies et moyens nécessaires à celle-ci au sein d'une loi-programme que nous appelons de tous nos vœux, à la hauteur des enjeux et défis de La Réunion d'aujourd'hui et de demain.



Cette Conférence Territoriale de l'Action Publique élargie apportera sa contribution au prochain Comité interministériel des Outre-Mer auquel nous souhaitons participer. .

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre haute considération.

Éricka BAREIGTS - Maire PS de Saint-Denis
Maurice GIRONCEL - Maire PCR de Sainte-Suzanne

Olivier HOARAU - Maire Ansanm du Port
Patrice SELLY - Maire BANIAN de Saint-Benoît

Audrey BÉLIM - Sénatrice PS
Christophe ESTÈVE - Place Publique
Philippe NAILLET - Député PS
Geneviève PAYET - EELV

“

« Dans le cadre des débats prévus sur la politique générale du gouvernement, la Plateforme Réunionnaise défend un nouveau projet pour l'avenir de notre territoire. Il répond aux enjeux sociaux, économiques et d'emplois, de transition écologique, culturels et de gouvernance auxquels aspirent les Réunionnais. En effet, nous connaissons la situation de notre pays et celle de notre terre réunionnaise. Les sujets de la vie chère, de l'emploi et du logement doivent pouvoir être traités urgemment avec des solutions locales. Sinon, il y a dans cette situation tous les facteurs de destruction des relations sociales qui font le terreau des discours populistes ».

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année
Directeur de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433